

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 21 mars 2015

Membres présents : 14 – Procurations : 01 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 21 mars 2015 à 9 heures 30.

Lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 13 février 2015.

Le Conseil municipal délibère ensuite, sous la présidence Monsieur le Maire, sur les points suivants :

1. Opération de réaménagement du Groupe Scolaire : Attribution du marché de travaux

A l'unanimité, l'attribution est faite pour 9 lots du marché de travaux qui en comporte 10. Le lot N°3 (Charpente-couverture), qui nécessite le chiffrage de postes supplémentaires, va donner lieu à négociation avec les quatre entreprises ayant déposé une offre, et sera attribué ultérieurement. Les attributions des 9 lots sont les suivantes :

Lot	Entreprise proposée	Montant HT	Option
1 - Démolition - Gros œuvre	ATTAC'BETON	35 907,80	3 465,00
2 - Désamiantage	DECUTIS	11 452,00	
3 - Charpente - Couverture	NEGOCIATION		
4 - Menuiseries extérieures PVC	PVC4	57 647,00	
5 - Menuiseries intérieures bois	LOPITAUX-LECUYER	15 984,00	
6 - Cloisonnement - Peinture	VALLEE DOME FINITIONS	30 756,00	
7 - Revêtement de sols souples	CARREAUVERGNE	6 763,00	
8 - Carrelage - Faïence	CARREAUVERGNE	13 614,15	
9 - Chauffage - PBS - Ventilation	I3E	58 512,84	
10 - Electricité	TAUVERON	27 795,10	
TOTAL HT (sans le lot 3)		258 431,89	3 465,00

2. Comptes administratifs 2014 : budget général et budgets annexes

Accord unanime pour arrêter les résultats définitifs comme ci-dessous :

Budget général :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			117 136,59		117 136,59	-
Opérations de l'exercice	539 537,26	685 280,98	212 477,40	259 640,73	752 014,66	944 921,71
TOTAUX	539 537,26	685 280,98	329 613,99	259 640,73	869 151,25	944 921,71
Résultats de clôture		145 743,72	69 973,26			75 770,46
Restes à réaliser			9 008,00		9 008,00	-
TOTAUX CUMULÉS	539 537,26	685 280,98	338 621,99	259 640,73	878 159,25	944 921,71
RÉSULTATS DÉFINITIFS		145 743,72	78 981,26			66 762,46

Budget assainissement :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		24 112,79	1 775,71		1 775,71	24 112,79
Opérations de l'exercice	14 917,42	23 537,73	15 557,83	14 881,39	30 475,25	38 419,12
TOTAUX	14 917,42	47 650,52	17 333,54	14 881,39	32 250,96	62 531,91
Résultats de clôture		32 733,10	2 452,15			30 280,95
Restes à réaliser			3 477,44		3 477,44	-
TOTAUX CUMULÉS	14 917,42	47 650,52	20 810,98	14 881,39	35 728,40	62 531,91
RÉSULTATS DÉFINITIFS		32 733,10	5 929,59			26 803,51

Budget Lotissement les Sagnettes :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés				54 292,68	-	54 292,68
Opérations de l'exercice	58 797,58	58 797,58	26 707,70	40 746,40	85 505,28	99 543,98
TOTAUX	58 797,58	58 797,58	26 707,70	95 039,08	85 505,28	153 836,66
Résultats de clôture				68 331,38		68 331,38
Restes à réaliser					-	-
TOTAUX CUMULÉS	58 797,58	58 797,58	26 707,70	95 039,08	85 505,28	153 836,66
RÉSULTATS DÉFINITIFS		-	-	68 331,38		68 331,38

Budget Lotissement Les Baisles

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			18 460,16		18 460,16	-
Opérations de l'exercice	45 933,33	45 933,33	45 932,96	18 460,16	91 866,29	64 393,49
TOTAUX	45 933,33	45 933,33	64 393,12	18 460,16	110 326,45	64 393,49
Résultats de clôture			45 932,96		45 932,96	-
Restes à réaliser					-	-
TOTAUX CUMULÉS	45 933,33	45 933,33	64 393,12	18 460,16	110 326,45	64 393,49
RÉSULTATS DÉFINITIFS		-	45 932,96	-	45 932,96	-

3. Comptes de gestion 2014 : budget général et budget annexes

Unanimité sur l'approbation des comptes de gestion dont les résultats sont identiques à ceux des comptes administratifs pour chacun des budgets.

4. Affectation des résultats 2014 sur l'exercice 2015

Vote unanime.

5. Centre de gestion : mise en place d'un taux de participation pour la gestion des contrats CAE

Unanimité pour autoriser le maire à renouveler l'adhésion au Service de Contrats Aidés du CDG63 qui gère pour le compte de la commune 3 contrats aidés CAE, avec une participation de 2% pour le portage de chaque contrat.

6. Offre d'achat pour une propriété dans le bourg

Accord unanime pour que la collectivité fasse une offre d'achat de 25 000 € dans le cadre d'une succession abandonnée par les héritiers, pour un lot comprenant deux parcelles de 694 m² dans le bourg et deux bâtiments sis sur des parcelles de 43 et 133 m².

Questions diverses

- L'adhésion à l'Association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme et à l'Association des Maires de France sera renouvelée.
- Une petite cérémonie sera organisée le 4 avril 2015 avec les membres du CCAS pour le centenaire de Madame Anaïs Batteux, résidente à l'EHPAD de Loubeyrat.
- Une réunion publique sera organisée à une date qui sera précisée ultérieurement pour :
- présenter le budget primitif de la commune
- sensibiliser les propriétaires de mares ou de plans d'eau, ainsi que les riverains de rivières aux problèmes récurrents de pollution de l'eau.
- Le jeudi 30 avril 2015 à 19h : une réunion avec les associations de la commune sera organisée.
- Le vendredi 10 avril 2015 à 20h : prochaine réunion du Conseil municipal.

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations que lui a consenties le Conseil Municipal :

- Dans le cadre de la viabilisation du terrain acheté par Natura Tazenat : acceptation d'un devis d'extension du réseau électrique pour une participation de la commune d'un montant de 2 255,80 € (89,70 ml, fouilles en coordination avec VRD)
- Réalisation des diagnostics amiante, électricité, plomb, performance énergétique préalables à la vente de l'ancien presbytère pour un montant de 1 197,60 €